



DIRECTION GENERALE

**OBJET : INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE COLOMBES HABITAT PUBLIC**

**N° 1**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE COLOMBES HABITAT PUBLIC**

---

**SÉANCE DU 30 AVRIL 2026**

L'an Deux Mille Vingt-Six, le 30 Avril, les membres du Conseil d'Administration de l'Office se sont réunis sous la présidence de Madame Nicole GOUETA, Présidente de séance,

Nombre d'administrateurs : 24  
Administrateurs en attente de désignation : 2  
Présents : 17  
Représentés : 3  
Excusés : 2  
Absents :  
Votes pour :  
Votes contre :  
Abstentions :  
Publiée le :

Le Conseil d'Administration,

Après avoir entendu l'exposé de Madame La Présidente de Séance,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu le rattachement de Colombes Habitat Public à l'Etablissement Public Territorial Boucle Nord de Seine depuis le 1er janvier 2018,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 17 avril 2026 proposant la désignation de 13 personnes parmi les membres représentant l'Etablissement Public Territorial au sein du Conseil d'Administration de Colombes Habitat Public,

Vu la délibération de l'Etablissement Public Territorial Boucle Nord de Seine en date du 16 avril 2026 déterminant l'effectif du Conseil d'Administration de Colombes Habitat Public à 13 membres et désignant les représentants de l'Etablissement Public Territorial Boucle Nord de Seine au sein de ce même Conseil d'Administration,

Vu la prise d'acte en séance de la composition du Conseil d'Administration de Colombes Habitat Public,

Attendu qu'il y a lieu de procéder à l'installation du nouveau Conseil d'Administration de Colombes Habitat Public,

---

## DELIBERE

---

### ARTICLE UNIQUE :

Prend acte de la composition du nouveau Conseil d'Administration de Colombes Habitat Public, qui est composé de 24 membres, comme suit :

1. Monsieur Joakim GIACOMONI (élu territorial et communal)
2. Monsieur Arnáud THOREL (élu territorial et communal)
3. Monsieur Alexandre GIUDICELLI (élu territorial et communal)
4. Madame Josiane FISCHER (élu territoriale et communale de la ville d'Asnières)
5. Monsieur Denis BUTAYE (élu territorial et communal)
6. Madame Sandrine BARBE (élu territoriale et communale)
7. Monsieur Paul AZOUG (élu territorial et communal)
8. Madame Nicole GOUETA (personne qualifiée)
9. Monsieur Jean-Michel ROYO (personne qualifiée)
10. Monsieur Jean-Michel CAMIZON (personne qualifiée)
11. Monsieur Lyess MIHOUB (personne qualifiée)
12. Monsieur Antoine MOUKARZEL (personne qualifiée)
13. Monsieur Jordan ROBICHON (personne qualifiée – élu communal d'opposition)

14. En attente de désignation : Administrateur représentant la CAF
15. En attente de désignation : Administrateur représentant ACTION LOGEMENT
16. Madame Mariam KHATTAB : Administrateur représentant une association agréée dans l'insertion ou le logement des personnes défavorisées
17. Monsieur Lionel GAMARD : Administrateur locataire (élu en novembre 2022)
18. Madame Alice DHUR : Administrateur locataire (élue en novembre 2022)
19. Madame Christelle CAQUINEAU : Administrateur locataire (élue en novembre 2022)
20. Madame Yvonne PERICHON : Administrateur locataire (élue en novembre 2022)
21. Monsieur Daniel HALSDORFF : Administrateur représentant la délégation du personnel du CSE
22. Mme Linda BENBELAID : Administrateur représentant la délégation du personnel du CSE
23. Monsieur Karim AIT LAHCEN : Administrateur représentant la délégation du personnel du CSE
24. Madame Carole CADET : Administrateur représentant la délégation du personnel du CSE

Suivent les signatures

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,  
Joakim GIACOMONI  
Maire de Colombes  
Conseiller Métropolitain  
Conseiller territorial Boucle Nord de Seine



The image shows a circular official stamp on the left, partially overlapping a handwritten signature. The stamp contains the text 'MUNICIPALITE DE COLOMBES' and 'VILLE DE COLOMBES'. The signature is written in black ink and appears to be 'Joakim Giacomoni'.



DIRECTION GENERALE

## OBJET : ELECTION DU PRESIDENT

N° 2

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE COLOMBES HABITAT PUBLIC

---

SÉANCE DU 30 AVRIL 2026

L'an Deux Mille Vingt-Six, le 30 Avril, les membres du Conseil d'Administration de l'Office se sont réunis sous la présidence de Madame Nicole GOUETA, Présidente de séance,

Nombre d'administrateurs : 24  
Administrateurs en attente de désignation : 2  
Présents : 17  
Représentés : 3  
Excusés : 2  
Absents :  
Votes pour :  
Votes contre :  
Abstentions :  
Publiée le :

Le Conseil d'Administration,

Après avoir entendu l'exposé de Madame La Présidente de Séance,





DIRECTION GENERALE

## OBJET : ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

N° 3

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE COLOMBES HABITAT PUBLIC

---

SÉANCE DU 30 AVRIL 2026

L'an Deux Mille Vingt-Six, le 30 Avril, les membres du Conseil d'Administration de l'Office se sont réunis sous la présidence de Monsieur Joakim GIACOMONI, Président de l'Office,

Nombre d'administrateurs : 24  
Administrateurs en attente de désignation : 2  
Présents : 17  
Représentés : 3  
Excusés : 2  
Absents :  
Votes pour :  
Votes contre :  
Abstentions :  
Publiée le :

Le Conseil d'Administration,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Président de l'Office,

Vu l'article R. 441-12 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu le règlement intérieur de Colombes Habitat Public,

Attendu qu'il y a lieu de procéder, outre la présence du Président à l'élection de 4 à 6 membres du Bureau du Conseil d'Administration dont au moins l'un deux doit être un représentant des locataires,

Vu les candidatures de :

- Monsieur Arnaud THOREL, Administrateur élu territorial et communal,
- Madame Sandrine BARBE, Administrateur élue territoriale et communale,
- Monsieur Alexandre GIUDICELLI, Administrateur élu territorial et communal,
- Monsieur Denis BUTAYE, Administrateur élu territorial et communal,
- Madame Josiane FISCHER, Administrateur élue territoriale et communale de la Ville d'Asnières,
- Madame Yvonne PERICHON, Administrateur représentant les locataires,
- Monsieur Lionel GAMARD

Que les résultats du vote sont les suivants :

- Monsieur Arnaud THOREL	19 voix	Elue
- Madame Sandrine BARBE	19 voix	Elue
- Monsieur Alexandre GIUDICELLI	19 voix	Elu
- Monsieur Denis BUTAYE	19 voix	Elu
- Madame Josiane FISCHER	19 voix	Elue
- Madame Yvonne PERICHON	14 voix	Elue
- M. Lionel GAMARD	5 voix	Non Elu(e)
- Un bulletin « ne prend pas part au vote »		

---

## DELIBERE

---

### ARTICLE UNIQUE :

Le Bureau du Conseil d'Administration est ainsi composé :

- Monsieur Joakim GIACOMONI, Président, membre de droit,
- Monsieur Arnaud THOREL
- Madame Sandrine BARBE
- Monsieur Alexandre GIUDICELLI
- Monsieur Denis BUTAYE
- Madame Josiane FISCHER
- Madame Yvonne PERICHON
- 

Suivent les signatures

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

Joakim GIACOMONI

Maire de Colombes

Conseiller Métropolitain

Conseiller territorial Boucle Nord de Seine





DIRECTION GENERALE

**OBJET : DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU BUREAU  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**N° 4**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE  
COLOMBES HABITAT PUBLIC**

---

**SÉANCE DU 30 AVRIL 2026**

L'an Deux Mille Vingt-Six, le 30 Avril, les membres du Conseil d'Administration de l'Office se sont réunis sous la présidence de Monsieur Joakim GIACOMONI, Président de l'Office,

Nombre d'administrateurs : 24  
Administrateurs en attente de désignation : 2  
Présents : 17  
Représentés : 3  
Excusés : 2  
Absents :  
Votes pour :  
Votes contre :  
Abstentions :  
Publiée le :

Le Conseil d'Administration,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Président de l'Office,

Vu l'article R. 421-16 du Code de de la Construction et de l'Habitation,

---

DELIBERE

---

**ARTICLE UNIQUE :**

Le Conseil d'Administration délègue au Bureau les compétences mentionnées aux points 4, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 (hormis celles mentionnées au 2<sup>ème</sup> alinéa du 11°) de l'article R. 421-16 du Code de la Construction et de l'Habitation, à savoir :

4° - Décide des programmes de réservation foncière, d'aménagement, de construction et de réhabilitation,

6° - Décide des actes de disposition,

7° - Autorise les emprunts et décide des orientations générales en matière de placement de fonds appartenant à l'Office, des opérations utiles à la gestion de la dette et des opérations de gestion de trésorerie ainsi que des émissions de titres participatifs mentionnés à l'article L. 213-32 du code monétaire et financier.

8° - Autorise les souscriptions, acquisitions ou cessions de parts sociales ou d'actions en application des articles L. 421-2 et R. 421-3 ,

9° - Autorise les transactions,

10° - Il approuve chaque année le montant de la part variable de la rémunération attribué au Directeur Général. Il autorise, le cas échéant, le Directeur Général, sur proposition du Président ou sur demande du Directeur Général, à assurer également la direction de la société de coordination dont l'Office est associé,

11° - Autorise, selon le cas, le Président ou le Directeur Général à ester en justice, en application des articles R. 421-17 ou R. 421-18 ; toutefois, en cas d'urgence, ou lorsqu'il s'agit d'une action en recouvrement d'une créance, le Directeur Général peut intenter une action en justice sans cette autorisation.

Le Directeur Général peut être chargé pour la durée de l'exercice de ses fonctions d'intenter au nom de l'Office les actions en justice ou de le défendre dans les cas définis par le Conseil d'Administration. Cette autorisation du Conseil d'Administration doit intervenir à chaque nouvelle désignation de ses membres intervenant en application du I de l'article R. 421-18. Le Conseil d'Administration peut à tout moment mettre fin à cette autorisation.

Suivent les signatures

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

Joakim GIACOMONI

Maire de Colombes

Conseiller Métropolitain

Conseiller territorial Boucle Nord de Seine

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joakim Giacomoni', is written over a circular official stamp. The stamp is partially obscured by the signature and contains some illegible text and a central emblem.



DIRECTION GENERALE

## OBJET : ELECTION DU VICE-PRESIDENT

N° 5

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE COLOMBES HABITAT PUBLIC

---

SÉANCE DU 30 AVRIL 2026

L'an Deux Mille Vingt-Six, le 30 Avril, les membres du Conseil d'Administration de l'Office se sont réunis sous la présidence de Monsieur Joakim GIACOMONI, Président de l'Office,

Nombre d'administrateurs : 24  
Administrateurs en attente de désignation : 2  
Présents : 17  
Représentés : 3  
Excusés : 2  
Absents :  
Votes pour :  
Votes contre :  
Abstentions :  
Publiée le :

Le Conseil d'Administration,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Président de l'Office,

Vu l'article R. 421-12 du Code de la Construction et de l'Habitation permettant sur proposition du Président du Conseil d'Administration de conférer à un ou plusieurs membres du Bureau le titre de Vice-Président(es),

Vu la candidature de Monsieur Arnaud THOREL. Administrateur élu territorial et communal,

Que le résultat du vote est le suivant :

- Monsieur Arnaud THOREL	19 voix	Elu
--------------------------	---------	-----

---

DELIBERE

---

ARTICLE UNIQUE :

Monsieur Arnaud THOREL, est élu Vice-Président du Conseil d'Administration « Colombes Habitat Public » - OPH de Colombes.

Suivent les signatures

POUR EXTRAIT CONFORME

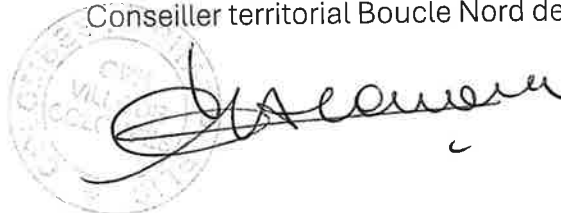
Le Président,

Joakim GIACOMONI

Maire de Colombes

Conseiller Métropolitain

Conseiller territorial Boucle Nord de Seine





DIRECTION GENERALE

**OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS ET DE L'EXAMEN DE L'OCCUPATION DES LOGEMENTS**

**N° 6**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE COLOMBES HABITAT PUBLIC**

---

**SÉANCE DU 30 AVRIL 2026**

L'an Deux Mille Vingt-Six, le 30 Avril, les membres du Conseil d'Administration de l'Office se sont réunis sous la présidence de Monsieur Joakim GIACOMONI, Président de l'Office,

Nombre d'administrateurs : 24  
Administrateurs en attente de désignation : 2  
Présents : 17  
Représentés : 3  
Excusés : 2  
Absents :  
Votes pour :  
Votes contre :  
Abstentions :  
Publiée le :

Le Conseil d'Administration,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Président de l'Office,

Vu l'article R. 441-9 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu le règlement intérieur de la Commission d'Attribution des logements et de l'Examen de l'Occupation des Logements de Colombes Habitat Public,

Attendu qu'il y a lieu de procéder à la désignation des membres de la Commission d'Attribution des logements et de l'Examen de l'Occupation des Logements,

Vu les candidatures de :

- Monsieur Denis BUTAYE, Administrateur élu territorial et communal,
- Monsieur Arnaud THOREL, Administrateur élu territorial et communal,
- Monsieur Alexandre GIUDICELLI, Administrateur élu territorial et communal,
- Madame Yvonne PERICHON, Administrateur représentant les locataires,
- Madame Sandrine BARBE, Administrateur élue territoriale et communale,
- Monsieur Paul AZOUG, Administrateur élu territorial et communal,
- Mme Alice Dhur, Administrateur représentant les locataires
- Monsieur Joel ROBICHON, personne qualifiée

Que les résultats du vote sont les suivants :

- Monsieur Denis BUTAYE	14 voix	Elu
- Monsieur Arnaud THOREL	16 voix	Elu
- Monsieur Alexandre GIUDICELLI	16 voix	Elu
- Madame Yvonne PERICHON	14 voix	Elu(e)
- Madame Sandrine BARBE	17 voix	Elu(e)
- Monsieur Paul AZOUG	16 voix	Elu
- Mme Alice Dhur	6 voix	Non Elue
- Monsieur Jordan ROBICHON	9 voix	Non Elu

---

#### DELIBERE

---

#### ARTICLE UNIQUE :

La Commission d'Attribution des logements et de l'Examen de l'Occupation des Logements est ainsi composée :

#### Membres de droit avec voix délibérative :

- Monsieur Le Maire ou son représentant,
- Monsieur Denis BUTAYE
- Monsieur Arnaud THOREL
- Monsieur Alexandre GIUDICELLI
- Madame Yvonne PERICHON
- Madame Sandrine BARBE
- Monsieur Paul AZOUG
- Monsieur Le Préfet du Département du siège de l'Office ou son représentant,
- Monsieur Le Président du Conseil de territoire de l'EPT ou son représentant.

Membres avec voix consultative :

- 1 représentant des organismes bénéficiant de l'agrément relatif à l'ingénierie, sociale, financière et technique,
- 1 représentant des centres communaux d'action sociale ou 1 représentant du service chargé de l'action sanitaire et sociale du département du lieu d'implantation des logements sur demande du Président de la CALEOL,
- Les réservataires participent aux décisions de la CALEOL qui concernent l'attribution des logements relevant de leur contingent.

Suivent les signatures

POUR EXTRAIT CONFORME

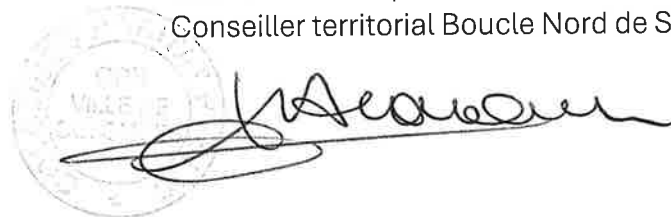
Le Président,

Joakim GIACOMONI

Maire de Colombes

Conseiller Métropolitain

Conseiller territorial Boucle Nord de Seine

The image shows a circular official seal on the left, partially overlapping a handwritten signature in black ink. The seal contains the text 'VILLE DE COLOMBES' and 'Maire'. The signature is a cursive script that reads 'Joakim Giacomoni'.



DIRECTION GENERALE

## OBJET : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

N° 7

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE COLOMBES HABITAT PUBLIC

---

SÉANCE DU 30 AVRIL 2026

L'an Deux Mille Vingt-Six, le 30 Avril, les membres du Conseil d'Administration de l'Office se sont réunis sous la présidence de Monsieur Joakim GIACOMONI, Président de l'Office,

Nombre d'administrateurs : 24  
Administrateurs en attente de désignation : 2  
Présents : 17  
Représentés : 3  
Excusés : 2  
Absents :  
Votes pour :  
Votes contre :  
Abstentions :  
Publiée le :

Le Conseil d'Administration,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Président de l'Office,

Vu notamment les articles R. 433-2 et R. 433-6 du Code de la Construction et de l'Habitation, prévoyant que les Offices Publics de l'Habitat doivent constituer une Commission d'Appel d'Offres dont ils déterminent la composition, les modalités de fonctionnement et les pouvoirs,

Vue les délibérations successives du Conseil d'Administration ayant désignées les 3 membres titulaires et les 3 membres suppléants y compris le Président de la Commission d'Appel d'Offres et son suppléant,

Vu le renouvellement du Conseil d'Administration en date du 30 Avril 2026, entraînant de fait la démission de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration et donc de la Commission d'Appel d'Offres,

Vue la nécessité de procéder à la désignation des membres titulaires et de leur suppléant qui composeront la Commission d'Appel d'Offres.

Concernant les membres titulaires :

Vu les candidatures de :

- Madame Sandrine BARBE, Administrateur élue territoriale et communale,
- Monsieur Lyess MIHOUB, Administrateur personne qualifiée
- Monsieur Arnaud THOREL, Administrateur élu territorial et communal,
- Monsieur Lionel Gamard, Administrateur représentant les locataires,
- Monsieur Jordan Robichon, Administrateur personne qualifiée

Que les résultats du vote sont les suivants :

- |                            |  |
|----------------------------|--|
| - Madame Sandrine BARBE    | 15 voix : Elu(e) membre titulaire (Présidente) |
| - Monsieur Lyess MIHOUB    | 15voix : Elu(e) membre titulaire               |
| - Monsieur Arnaud THOREL   | 15voix : Elu(e) membre titulaire               |
| - Monsieur Lionel Gamard   | 2 voix : Non Elu                               |
| - Monsieur Jordan Robichon | 2 voix : Non Elu                               |

Concernant les membres suppléants :

Vu les candidatures de :

- Monsieur Alexandre GIUDICELLI, Administrateur élu territorial et communal,
- Monsieur Antoine MOUKARZEL, Administrateur personne qualifiée
- Monsieur Paul AZOUG, Administrateur élu territorial et communal,

Que les résultats du vote sont les suivants :

- |                                 |   |
|---------------------------------|---|
| - Monsieur Alexandre GIUDICELLI | 15 voix: Elu membre suppléant(e) du Président |
| - Monsieur Antoine MOUKARZEL    | 15 voix : Elu membre suppléant(e)             |
| - Monsieur Paul AZOUG           | 15 voix : Elu membre suppléant(e)             |

---

DELIBERE

---

**ARTICLE PREMIER :**

La Commission d'Appel d'Offres de Colombes Habitat Public est renouvelée.

**ARTICLE DEUXIEME :**

Les membres de la nouvelle Commission d'Appel d'Offres ayant voix délibérative, sont :

**Membres titulaires :**

- |                          |                             |
|--------------------------|-----------------------------|
| - Madame Sandrine BARBE  | 15 voix : Elue - Présidente |
| - Monsieur Lyess MIHOUB  | 15voix : Elu                |
| - Monsieur Arnaud THOREL | 15voix : Elu                |

**Membres suppléants :**

- |                                 |  |
|---------------------------------|--|
| - Monsieur Alexandre GIUDICELLI | 15 voix: Elu membre suppléant du Président |
| - Monsieur Antoine MOUKARZEL    | 15 voix : Elu membre suppléant             |
| - Monsieur Paul AZOUG           | 15 voix : Elu membre suppléant             |

La nouvelle Commission d'Appel d'Offres est installée à compter de la date d'exécution de la présente délibération.

Suivent les signatures

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,  
Joakim GIACOMONI  
Maire de Colombes  
Conseiller Métropolitain  
Conseiller territorial Boucle Nord de Seine




DIRECTION GENERALE

## OBJET : ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE CONCERTATION LOCATIVE

N° 8

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE COLOMBES HABITAT PUBLIC

---

SÉANCE DU 30 AVRIL 2026

L'an Deux Mille Vingt-Six, le 30 Avril, les membres du Conseil d'Administration de l'Office se sont réunis sous la présidence de Monsieur Le Président de l'Office,

Nombre d'administrateurs : 24  
Administrateurs en attente de désignation : 2  
Présents : 17  
Représentés : 3  
Excusés : 2  
Absents :  
Votes pour :  
Votes contre :  
Abstentions :  
Publiée le :

Le Conseil d'Administration,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Président de l'Office,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu le Plan de Concertation Locative en date du 16 octobre 2024,

Attendu qu'il y a lieu de procéder à la désignation de trois représentants titulaires et d'un suppléant représentant Colombes Habitat Public au sein du Conseil de Concertation Locative,

Vu les candidatures de :

- Madame Nicole GOUETA, Administrateur personne qualifiée
- Monsieur Denis BUTAYE, Administrateur élu territorial et communal,
- Monsieur Antoine MOUKARZEL, Administrateur personne qualifiée
- Monsieur Paul AZOUG, Administrateur élu territorial et communal,

Que les résultats des votes sont les suivants :

- Madame Nicole GOUETA	18 voix	Elue
- Monsieur Denis BUTAYE	18 voix	Elu
- Monsieur Antoine MOUKARZEL	18 voix	Elu
- Monsieur Paul AZOUG	18 voix	Elu – membre suppléant

---

#### DELIBERE

---

#### ARTICLE PREMIER :

Le Conseil de Concertation Locative est ainsi composé :

- Monsieur Le Président de l'Office ou en cas d'absence le Directeur Général
- Madame Nicole GOUETA, Administrateur, personnalité qualifiée Elue titulaire
- Monsieur Denis BUTAYE, Administrateur, élu territorial et communal Elu titulaire
- Monsieur Antoine MOUKARZEL, Administrateur, personnalité qualifiée Elu titulaire
- Monsieur Paul AZOUG, élu territorial et communal Elu suppléant
- Monsieur Lionel GAMARD, Administrateur représentant les locataires CNL
- Madame Alice DHUR, Administrateur représentant les locataires CNL
- Madame Christelle CAQUINEAU, Administrateur représentant les locataires CNL
- Madame Yvonne PERICHON, Administrateur représentant les locataires UNLI

#### ARTICLE DEUXIEME :

La durée du mandat des quatre membres représentant Colombes Habitat Public est de trois ans à compter de la date de signature du Plan de Concertation Locative, tacitement reconductible.

Suivent les signatures

POUR EXTRAIT CONFORME

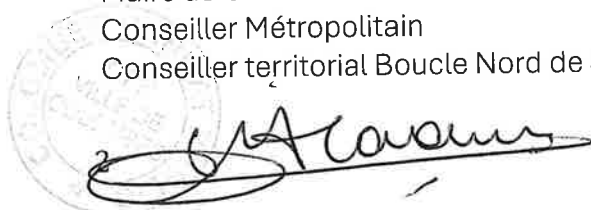
Le Président,

Joakim GIACOMONI

Maire de Colombes

Conseiller Métropolitain

Conseiller territorial Boucle Nord de Seine





DIRECTION GENERALE

**OBJET : DESIGNATION DU REPRESENTANT PHYSIQUE DE COLOMBES HABITAT PUBLIC AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE CAP HABITAT EN ILE-DE-FRANCE**

**N° 9**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE COLOMBES HABITAT PUBLIC**

---

**SÉANCE DU 30 AVRIL 2026**

L'an Deux Mille Vingt-Six, le 30 Avril, les membres du Conseil d'Administration de l'Office se sont réunis sous la présidence de Monsieur Joakim GIACOMONI, Président de l'Office,

Nombre d'administrateurs : 24  
Administrateurs en attente de désignation : 2  
Présents : 17  
Représentés : 3  
Excusés : 2  
Absents :  
Votes pour :  
Votes contre :  
Abstentions :  
Publiée le :

Le Conseil d'Administration,

Vu les articles R. 421-16 et R. 421-18 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Président de l'Office,

Vu les dispositions de la loi n° 218-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique dite « ELAN »

Vu l'article L. 422-5 du Code la construction et de l'habitation.

Vu la délibération du Conseil de Surveillance de la SAC CAP Habitat du 15 décembre 2021 donnant son accord à l'admission de Colombes Habitat Public en tant que nouvel associé ;

Vu la nécessité pour Colombes Habitat Public d'être représenté en tant que représentant physique au sein du Conseil de surveillance de la société « Coopérative d'Acteurs Publics de l'Habitat en Ile-de-France,

Vu la candidature de :

- Monsieur Arnaud THOREL, Administrateur élu territorial et communal,

pour représenter l'Office au Conseil de surveillance de la société « Coopérative d'Acteurs Publics de l'Habitat en Ile-de-France, société coopérative de coordination à capital variable »

Que les résultats du vote sont les suivants :

- Monsieur Arnaud THOREL

14 voix

Elu

---

DELIBERE

---

**ARTICLE UNIQUE :**

COLOMBES HABITAT PUBLIC, en tant que membre du conseil de surveillance sera représenté par Monsieur Arnaud THOREL, Président du Conseil d'Administration de Colombes Habitat Public, en qualité de représentant physique au sein du Conseil de surveillance « Coopérative d'Acteurs Publics de l'Habitat en Ile-de-France ».

Il est précisé que le mandat des membres du Conseil de surveillance est d'une durée de cinq ans.

Suivent les signatures

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

Joakim GIACOMONI

Maire de Colombes

Conseiller Métropolitain

Conseiller territorial Boucle Nord de Seine



DIRECTION GENERALE

**OBJET : DESIGNATION DE LA PERSONNE MORALE DE COLOMBES HABITAT PUBLIC  
AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE CAP HABITAT EN ILE-DE-FRANCE**

N° 10

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE  
COLOMBES HABITAT PUBLIC**

---

SÉANCE DU 30 AVRIL 2026

L'an Deux Mille Vingt-Six, le 30 Avril, les membres du Conseil d'Administration de l'Office se sont réunis sous la présidence de Monsieur Joakim GIACOMONI, Président de l'Office,

Nombre d'administrateurs : 24  
Administrateurs en attente de désignation : 2  
Présents : 17  
Représentés : 3  
Excusés : 2  
Absents :  
Votes pour :  
Votes contre :  
Abstentions :  
Publiée le :

Le Conseil d'Administration,

Vu les articles R. 421-16 et R. 421-18 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Président de l'Office,

Vu les dispositions de la loi n° 218-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique dite « ELAN »

Vu l'article L. 422-5 du Code de la construction et de l'habitation.

Vu la délibération du Conseil de Surveillance de la SAC CAP Habitat du 15 décembre 2021 donnant son accord à l'admission de Colombes Habitat Public en tant que nouvel associé ;

Vu la nécessité pour Colombes Habitat Public d'être représenté en tant que personne morale au sein du Conseil de surveillance de la société « Coopérative d'Acteurs Publics de l'Habitat en Ile-de-France,

Vu la candidature de :

- Monsieur Joakim GIACOMONI, Administrateur élu territorial et communal,

pour représenter l'Office au Conseil de surveillance de la société « Coopérative d'Acteurs Publics de l'Habitat en Ile-de-France, société coopérative de coordination à capital variable »

Que les résultats du vote sont les suivants :

- Monsieur Joakim GIACOMONI	20 voix	Elu
-----------------------------	---------	-----

---

DELIBERE

---

**ARTICLE UNIQUE :**

COLOMBES HABITAT PUBLIC, en tant que membre du conseil de surveillance sera représenté par Monsieur Joakim GIACOMONI, Administrateur élu territorial et communal, en qualité de personne morale au sein du Conseil de surveillance « Coopérative d'Acteurs Publics de l'Habitat en Ile-de-France ».

Il est précisé que le mandat des membres du Conseil de surveillance est d'une durée de cinq ans.

Suivent les signatures

POUR EXTRAIT CONFORME


Le Président,

Joakim GIACOMONI

Maire de Colombes

Conseiller Métropolitain

Conseiller territorial Boucle Nord de Seine



A circular official stamp is partially visible behind the signature. The signature is written in black ink and is a cursive representation of the name Joakim Giacomoni.